

Pourquoi L'UFAP a signé ?



Parce qu'il est un temps pour toute chose, après l'émotion d'un mouvement de contestation historique, il nous apparaît aujourd'hui opportun, après un peu de recul, de tirer quelques enseignements et bilan d'une action inédite dont l'intensité aura ébranlé l'institution pénitentiaire durant plus de 2 semaines.

Si les causes profondes de la contestation restent latentes et finiront par ressurgir quelle que soit la répression hypocrite orchestrée par l'Administration Pénitentiaire, le drame, récurrent et toujours non solutionné, des agressions à répétition ne sont que l'illustration concrète d'un modèle pénitentiaire à la dérive.

Aussi divergentes que puissent être les analyses des différents syndicats, en cette fin de conflit, si la CGT Pénitentiaire et FO ne dissimulent pas leurs frustrations et leurs rancœurs à l'adresse du seul syndicat signataire, la culpabilité des dirigeants de l'UFAP les contraint à justifier leur allégeance et leur capitulation à grand renfort de « vérité » très personnelle et très improvisée selon laquelle l'obstination à poursuivre ce mouvement n'aurait mené qu'à la surenchère de sanctions !

En définitif, quelle que soit la mauvaise foi distillée par les uns ou les autres, les personnels dans leur ensemble et les adhérents de l'UFAP plus particulièrement, n'auront aucunement besoin d'explications sophistiquées afin de comprendre qu'ils se sont fait « enfler » comme jamais.

Le constat est sans appel et il ne se pose plus qu'une seule et unique question, POURQUOI l'UFAP a-t-elle signé?

La revalorisation des primes diverses, passant de l'ICP au pathétique saupoudrage de 2 points d'ISS dilués sur 4 ans, résume le contenu consternant d'un relevé de conclusion que l'UFAP s'est empressée de signer !!!

Si l'escroquerie honore en priorité les besoins et intérêts d'une administration qui n'hésite pas à créditer au bénéfice de ce mouvement la prime de fidélisation à destination des établissements les moins attractifs, l'enveloppe de 8 Millions € allouée à ce titre, n'est sans lien aucun avec les revendications des personnels en lutte, d'autant que programmée et planifiée de longue date avec l'UFAP depuis des mois.

Confronté à l'ampleur d'un mouvement historique dénonçant une profonde crise IDENTITAIRE, parce que la catégorie B cristallisait toutes les attentes, parce que seule la catégorie B pouvait incarner la reconnaissance légitime du corps pénitentiaire reconnu et valorisé, parce que l'opinion publique et les

politiques de tout bord concevaient la pertinence d' un recrutement et d'une rémunération en catégorie B, PARCE QUE LEUR SECRETAIRE GENERAL NE VEUT PAS d'une catégorie B qui allait s'imposer naturellement, il assassine, sans même négocier les sanctions, un mouvement dont l'expression le dépasse.

Fourvoyé depuis des années dans des tâtonnements égocentriques allant de la création artificielle du grade de brigadier à la réforme de la chaîne de commandement signée il y a de cela quelques mois, sa volonté et son obsession à « marquer » l'histoire pénitentiaire se fait, aujourd'hui sur le dos des personnels de surveillance qu'il condamne à une catégorie C avec un recrutement niveau 3ème à 7 de moyenne.

**Bien plus qu'un grand pouvoir,
le positionnement majoritaire exhorte à de grandes responsabilités.**

INDIGNE de la confiance des personnels, parce que la catégorie B rendrait CADUQUE la totalité de l'œuvre personnelle de son secrétaire général, l'UFAP est le fossoyeur des personnels de surveillance.

En conclusion, si le quotidien des hommes et des femmes sur les coursives demeure inchangé, si l'insécurité et le profond mal être de la profession perdurent, l'HUMILIATION jamais atteinte, alors que l'administration sanctionne financièrement les personnels y compris en maladie, restera un marqueur inédit dont l'UFAP sera complice.

Parce que le courage et le mérite ne connaissent pas d'appartenance syndicale, la CGT Pénitentiaire remercie et félicite encore, sans distinction, l'ensemble des personnels engagé dans la lutte.

Plus déterminée que jamais, la CGT Pénitentiaire revendique la reconnaissance d'un métier atypique et exigeant, dont l'évolution et la valorisation justifient la catégorie B !

**Rendre justice aux professionnels
pénitentiaires,
C'est leur rendre la catégorie B que l'UFAP
leur a volée.**

Montreuil, le 19 Mars 2018.